

Appellation en anglais

Renewable energy engineer

Formation à suivre

Bac+5

DESCRIPTIF DU MÉTIER

Dans la plupart des cas, un ingénieur en énergies renouvelables travaille au sein de la cellule recherche & développement pour la conception d'un projet de station pour la production des énergies renouvelables. En fonction du terrain et de ses contraintes, c'est à l'ingénieur en énergies renouvelables de décider du choix de l'énergie à renouveler, soit dans le cadre d'un projet hydraulique, éolien, de biomasse ou d'électricité photovoltaïque.

L'ingénieur énergies renouvelables se charge de la phase de l'avant-projet, de sa réalisation ainsi que de sa finalisation.



COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Une grande sensibilité à l'environnement et les énergies renouvelables.
- Connaissances dans la gestion de projet.
- Une bonne culture générale en droit administratif.
- Excellentes connaissances techniques relatives à la production d'énergies renouvelables.
- Maîtrisant l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.

TIHAMI OUAZZANI Wajih

Etudiant à l'École Supérieure d'Ingénierie de l'Énergie

La formation en Ingénierie des Énergies Renouvelables est pluridisciplinaire et originale dans les domaines de l'énergétique et les énergies renouvelables, aussi bien dans les domaines du génie thermique, électrique et mécanique. Une expérience très enrichissante à travers les projets de recherche et les stages. Pendant notre formation, l'école nous apporte tout son soutien aussi bien sur le plan académique que logistique.

QUALITÉS PERSONNELLES

Autonomie et organisation

Capacité de négociation.

Responsable et respectueux des normes et des délais.

Esprit d'une grande précision

Habiletés communicationnelles assurées.

Créatif et innovant.

Bon manager

Très bien organisé et convaincant.

Perfectionniste

PRINCIPALES MISSIONS DU MÉTIER

- Mettre en place un projet de production d'énergies renouvelables.
- Assurer la coordination de la phase d'avant-projet, de sa réalisation et de sa finalisation.
- Demander les autorisations pour obtenir un permis de construire.
- Effectuer des tests de faisabilité pour s'assurer de la bonne marche du projet.
- Identifier les contraintes et leur apporter des solutions techniques appropriées.
- Respect des contraintes budgétaires, de l'environnement et réglementaires.